



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTICORRUPTION

NOTE DE PRESSE #055

Le 19 juin 2025

Nous, au sein du Réseau haïtien des journalistes anti-corruption (RHAJAC), dénonçons les manœuvres désespérées de Berlangier Guetty L. (identifié sous le NIU# 1155969565), propriétaire du service traiteur Délices à la carte, visant à influencer en sa faveur le processus d'attribution du marché de restauration des agents de la Police nationale d'Haïti pour l'exercice 2024-2025, entre autres.

Après plusieurs dénonciations concernant des cas de détournement de fonds et un manque flagrant de transparence dans l'exécution du contrat — sans oublier l'absence de services adéquats en faveur de nos policiers — le contrat a été retiré à la compagnie Délices à la carte dans un contexte de grande fragilité institutionnelle. Ledit contrat allait à l'encontre des intérêts de l'institution policière.

Nous, au sein du RHAJAC, avons appris que les personnes concernées mobilisent actuellement toutes leurs ressources afin de récupérer ce contrat perdu, allant jusqu'à solliciter certaines associations et organisations dites de défense des droits humains, mais désorientées, pour faire pression sur les autorités compétentes.

Nous demandons au ministre de la Justice, Patrick Pélissier, de signer les nouveaux contrats conformément à la loi et de les envoyer au CNMP, puisqu'il reste trois mois avant leur expiration. Nous exigeons également que le prochain appel d'offres pour l'exercice 2025-2026 respecte rigoureusement les procédures légales et s'effectue avec plus de transparence, afin que, dès l'annonce des résultats, aucune pression ne soit exercée sur les ministres ni sur la Direction générale de la Police nationale d'Haïti (DGPNH).

La lutte pour rétablir la sécurité repose en grande partie sur les efforts des policiers. Ils méritent d'être respectés et bien traités.

Djovany Michel

Secrétaire général du RHAJAC

Contact presse	+509 3456 4848	anti-corruptionrhajac@gmail.com
----------------	----------------	---------------------------------